

La renaissance de la Ville Haute

À la suite du chantier des Sœurs grises, les travaux vont se succéder.

Des avant-projets sont aussi à présenter ou en préparation.

● Pierre DEJARDIN

Le calendrier de l'ensemble des travaux a été réfléchi pour limiter les difficultés de circulation et respecter une chronologie cohérente. Ainsi il fallait d'abord terminer le gros œuvre à la chapelle des Sœurs grises avant les travaux au Casino et



Le clocheton de la chapelle des Sœurs grises et son coq sont replacés.

suivre avec la grand-rue et terminer par le rempart Nord. Ces travaux de nature à revitaliser la ville haute s'accompagnent de mesures prises avec les services de police et incendie pour y assu-

rer la sécurité alors qu'on constate une forme de paupérisation **la chapelle des Sœurs grises**

La chapelle des Sœurs grises fait l'objet d'un partenariat Ville

– Institut Notre-Dame. Subsidiés par les subsides SAR (Site à réaménager) d'un million d'euros, la fin des travaux, gros œuvre fermé, est prévue pour novembre prochain. La maçonnerie est terminée, le clocheton achevé et le coq remis en place. Les châssis vont arriver et la toiture va être couverte. L'institut Notre-Dame prendra en charge les travaux intérieurs pour 46 500 €. La salle du rez sera publique et partagée.

Le Notger

Le commencement des travaux du Notger est prévu à l'automne 2017. L'idée est d'y créer un petit « Montmartre » avec l'aménagement de l'espace situé derrière la façade et notamment la mise en

valeur de la base de la tour Notger. Les travaux sont estimés à 331 600 € et subsidiés à 80 % par la rénovation urbaine.

La Grand-rue

La grand-rue sera aménagée en semi-piétonnier avec limitation au charroi des bus et à la circulation locale. La rue, sans trottoir, sera un espace partagé. Le début du chantier est prévu au printemps 2018. Le coût est estimé à 945 000 €. Il est pris en charge par les fonds européens (40 %) la région (50 %), la ville (10 %). Le permis est accordé. Les voies transversales devraient bénéficier de subsides à 80 % à demander à la Région wallonne en décembre 2017. ■

Le parc ouvert de l'hôtel de ville

L'aménagement du parc de l'hôtel de ville a été présenté devant la commission de rénovation urbaine de la Ville de Thuin.

● Pierre DEJARDIN

Après plusieurs propositions, le nouvel avant-projet du bureau d'architecture Agora reçoit un accueil intéressé de la commission. Il est décrit par Mélodie Bobot, conseillère en rénovation urbaine à la Ville lors d'une réunion mardi soir. Il doit encore être présenté au collège et suivre la procédure administrative.

L'idée est de rendre l'hôtel de ville ouvert. Le parc sera donc accessible 24 h/24. Le mur d'enceinte le long des remparts et de la ruelle sera démoli.

On trouvera en bordure de la route 21 places de parking et 14 autres dans l'espace situé à gauche par rapport à l'entrée actuelle. Ce dernier sera gazonné. Les places actuelles seront



L'entrée principale pour les piétons et vélos.



Ce que pourrait devenir le parc de l'hôtel de ville.

maintenues. On y ajoutera un parking pour vélos avec la suggestion d'y placer des bornes électriques de rechargement. L'entrée actuelle sera réservée aux piétons et vélos. L'accès pour les voitures sera créé à gauche du site, parallèlement à la ruelle dont les piétons seront protégés par une plantation d'arbustes. Grâce aux dénivelés et à la végétation, les voitures seront dissimulées par rapport à la route. Des emplacements pour personnes à mobilité réduite sont prévus. Des espaces de jardins seront créés de même qu'une zone pour dissimuler les

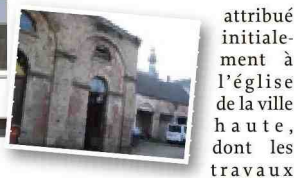


Un avant-projet de l'aménagement des écuries.

poubelles. Cinq arbres remarquables seront conservés. Le coût est estimé à 804 000 €.

D'autre part, sur le même site, la destination des anciennes écuries a évolué. D'ateliers et de logements pour artistes, à des bureaux pour les échevins, on en arrive à une conciergerie et

trois salles polyvalentes, deux au rez et une à l'étage. On s'inscrit ainsi dans une vocation touristique et culturelle et on répond à une demande dans ces domaines. Le coût serait de 668 000 €. Ces travaux devraient bénéficier du glissement du subside de 1 500 000 €



attribué initialement à l'église de la ville haute, dont les travaux

sont reportés. La ville devra y investir une part de 20 ou 40 %. Lors d'une visite, le fonctionnaire délégué a pu être intéressé à ce nouvel avant-projet. « Là, on est parti pour une dizaine d'années, conclut le bourgmestre. Nous avons été attentifs au parking, car il faut continuer à vivre dans la ville ». ■

Un trottoir suspendu au rempart

Sur l'autre versant de la vallée, Thuin pourrait présenter un trottoir suspendu qui répondrait aux jardins suspendus.



Le trottoir sera suspendu contre le rempart du nord.

Vu l'impact de l'ouvrage sur le paysage, Paul Furlan annonce une large consulta-

tion citoyenne à propos de la passerelle panoramique qui longera le rempart Nord, à l'extérieur. Subsidié par le Feder à concurrence de 764 340 €, l'ouvrage relève du SPW. Les priorités émises par le collège concernent les matériaux (bois, métal rouillé), « une structure simple mais pas simpliste ». Elle sera le trajet naturel pour les modes de déplacement doux, intégrant les personnes à mobilité réduite. Des accès devront être aménagés dans le rempart vers l'institut Notre-

Dame, le parking Fauconnier, l'hôtel de ville. Sa conception devra garantir la sécurité par tous les temps et en tenant compte du dénivelé qui pourrait paraître impressionnant. Mathieu Santi, du SPW, envisage sa construction en 2020. Ses services en sont aux études de stabilité et d'ancrage d'un ouvrage en porte-à-faux, puis au projet architectural. Le souhait que l'ouvrage rappelle la passerelle sur la Sambre alarme les participants. La couleur blanche, en-

tre autres, préconisée pour cette dernière ne convient pas du tout dans le contexte du rempart et de la verdure toute proche. La proposition de parler de trottoir suspendu, en rappel des jardins suspendus et pour bien la distinguer de la passerelle sur la Sambre, suscite l'approbation de la commission. L'ouvrage permettra de récupérer l'emplacement du trottoir actuel. L'idée est d'y aménager des places de parking où ce serait possible. ■ **P.Djn.**